

DU 5 mars

... À

LA VICTOIRE**BULLETIN DES LUTTES**49.3
Macronavirus

Si la menace de pandémie du Covid-19 est désormais bien réelle*, la nécessaire protection de la population ne doit pas devenir le prétexte à un contrôle et une surveillance généralisée, ni celui d'une interdiction ou d'une restriction des libertés d'expression et de manifestation. Le fait que la décision de recourir au 49.3 sur le projet de loi de réforme des retraites ait été prise en catimini lors d'un conseil des ministres censé s'occuper de la crise sanitaire témoigne que le gouvernement entend bien se saisir de cette « opportunité » pour faciliter le passage en force de sa réforme. L'interdiction préfectorale dès dimanche de toute manifestation dans le Morbihan confirme la nécessité de renforcer notre vigilance et de dénoncer et agir immédiatement contre tous les abus.

FAUT EXTERMINER
CE TRUC RAPIDEMENT.
SINON, CE SERA
LA MERDE !HEU... T'AS LE
CORONAVIRUS,
LA DEDANS ?NON... LE DÉBAT
PARLEMENTAIRE !